

Le budget

→ DOSSIER P.10



Événement

4 La sécurité
routière

Développement durable

17 Bilan des
balades
thermiques

Vie associative

25 Défilé auto de
prestige et ancienne
les 5 et 6 avril

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 29 avril** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63

Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

- ▶ **Permanences des élus**

Jusqu'au 5 avril : Annick ROCCA

Du 6 au 12 avril : Albert PLOUHINEC

Du 13 au 19 avril : Thierry DORANCE-HOUSSAY

Du 20 au 26 avril : Christophe LOTZ

Du 27 avril au 3 mai : Françoise GOBAILLE

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, tél. : 02 99 14 62 26 ou écrire à jl.m.services@free.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

CES Christian LETUÉ
COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX



Un budget volontariste



Le budget

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	25

Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élue référente : Fatima Aignel, conseillère municipale déléguée à la communication, fatima.aignel@ville-cesson-sevigne.fr

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry, communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €

Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement en Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

En termes financiers, ce premier budget élaboré par la majorité municipale est le premier acte majeur du mandat que vous nous avez confié pour Cesson-Sévigné.

Durant la campagne électorale, je m'étais engagé avec mon équipe à stabiliser les taux d'imposition communaux durant l'ensemble de la mandature ; c'est déjà chose faite pour 2015 !

Cette stabilisation des taux n'a été possible que par une maîtrise des dépenses au sein de tous les services de notre commune. Je citerai deux exemples significatifs : d'une part, la modification du CIM qui a permis de faire une économie de 63 000 € par an et d'autre part, la rationalisation du courrier qui a fait décroître de plus de 10 % les frais d'affranchissement de la Mairie malgré une hausse significative du timbre-poste au 1^{er} janvier 2015. Autre point essentiel pour maîtriser les dépenses, les frais de personnel augmenteront de moins de 1 % en 2015 par rapport à 2014 alors qu'au cours des dernières années, les hausses annuelles avoisinaient les 3 %.

Par contre, nous n'avons pas voulu faire subir une crise d'austérité aux associations cessonaises et c'est pour cela que nous avons maintenu le même niveau de subventions à ce secteur si dynamique. Ce premier budget est aussi marqué par un désengagement important de l'État qui a réduit et qui continuera à réduire jusqu'en 2017 les dotations de fonctionnement versées aux collectivités locales. Cela représente pour nous une difficulté supplémentaire, mais nous voulons prouver aux Cessonaises et aux Cessonais, que, même avec des vents contraires, nous savons diriger notre commune.

En matière d'investissement, nous privilégions l'entretien du patrimoine communal en entreprenant la réhabilitation de l'Espace Sportif Bourgchevreuil (ex-COSEC) et en continuant la restauration de l'église. Ces investissements seront autofinancés et nous ne contracterons pas de nouveaux emprunts en 2015 afin de ne pas faire payer aux habitants de demain les réalisations d'aujourd'hui.

En plus du budget 2015, nous avons élaboré une prospective de dépenses et de recettes pour les années 2016-2019. Cette prospective présentée lors du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) est, pour nous, une feuille de route qui nous permet, dès aujourd'hui, d'anticiper les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître dans les prochaines années.

Ainsi, nous pouvons vous dire que 2016 et 2017 seront des années particulièrement difficiles au niveau financier, et que mon équipe et moi-même travaillons déjà à apporter des solutions pour franchir, sans hausse d'impôts, cette période difficile.

Enfin, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré dans cette démarche budgétaire, et je veux remercier tout particulièrement l'ensemble du personnel communal qui a su comprendre les difficultés rencontrées, qui accompagne quotidiennement les élus dans leurs tâches, et qui est une force de proposition essentielle pour le devenir de notre belle cité.

Albert PLOUHINEC
le Maire

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mai :
dernier délai : jeudi 9 avril ; avant 12h,

Pour l'Agenda du 15 mai :
lundi 20 avril ; avant 12h.



La sécurité routière

Près de 800 jeunes ont été sensibilisés à la prévention routière.



Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité et Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale, ont rappelé les chiffres-clés de la prévention routière avant la représentation

Judi 26 et vendredi 27 février, les établissements scolaires, les élus, la direction de la Jeunesse, la Direction Sociale, la sécurité routière et la Police municipale ont lancé une grande campagne de prévention sur les conduites à risques dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

La sécurité routière est un très bon exemple de la mutualisation souhaitable et nécessaire qui va permettre à terme de sensibiliser un grand nombre de jeunes utilisateurs de la route en cette période où les comportements se dégradent. Pour preuve, les derniers chiffres communiqués par le Ministère et par les services de la Préfecture

constatent qu'en Ile-et-Vilaine, la mortalité est en hausse de 14 % pour 2014 par rapport à 2013. Les causes principales sont : l'alcool, la drogue et les mauvais comportements (la route comme défouloir).

400 élèves du lycée Sévigné, 200 du lycée Saint-Étienne et 180 du collège Bourgchevreuil ont participé aux actions de prévention. Une pièce de théâtre, *Provocation à la sécurité routière* de la compagnie Lez'Arts Verts, a été présentée au Centre Culturel. Un spectacle conçu comme outil de prévention pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risques.

Cette action est le premier acte de deux mois de sensibilisation. Dans les établissements scolaires, des enseignants et des intervenants vont continuer ce travail autour des sujets comme les conduites addictives et des prises de risques sur la route. La campagne de prévention s'achèvera par une grande journée de la sécurité et prévention routière qui sera organisée à Cesson-Sévigné le **vendredi 7 mai** avec la formation des mêmes 780 jeunes. Différents ateliers seront proposés à l'Espace Grippé : simulateur de deux-roues motorisés, des lunettes de simulation d'alcoolémie, l'auto-test ceinture par exemple.



Le spectacle intitulé *Provocation à la sécurité routière* de la compagnie Lez Arts Verts a été proposé aux jeunes.



À l'issue du spectacle, les jeunes étaient invités à laisser leur témoignage sur les risques de la route.

➤ BORNES ÉLECTRIQUES

La ville dispose à ce jour de deux bornes de charge publiques installées par Rennes Métropoles, accessibles gratuitement en continu, et de plusieurs bornes privées propriétés de concessions automobiles disposant de véhicules électriques dans leurs gammes et réservées à l'usage de leurs clients.

► **Borne publique située Mail de Bourchevreuil** : elle est équipée de deux prises normales (type E/F) plutôt destinées aux petits utilisateurs électriques type scooters, triporteurs, quadricycles électriques ; ainsi que d'une prise type 2 et une prise type 3 adaptées à la grande majorité des véhicules électriques sur le marché, avec des temps de charge plus ou moins longs selon les modèles (de 1h à 8h).

► **Borne publique située rue de Bray** : elle est équipée de 3 prises de charges rapides compatibles avec 100 % des véhicules électriques acceptant ce type de charges. Ce type de borne n'a pas vocation à charger totalement une batterie, son principal intérêt est de récupérer un maximum d'autonomie en un minimum de temps. En effet, lorsque l'autonomie restante est inférieure à 30 %, il est possible de récupérer jusqu'à 50 kilomètres en 10 minutes pour certains véhicules.

Plus d'informations sur le site Internet collaboratif chargemap.com

➤ PASSEPORTS : ACHETER SON TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Il vous faut un timbre fiscal pour votre passeport ? Vous pouvez désormais acheter votre timbre électronique sur le site Internet www.timbres.impots.gouv.fr depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre « smartphone ».

Le paiement est effectué en ligne par carte bancaire. Les références du timbre électronique sont alors :

► téléchargeables au format PDF avec un code 2D qui peut être scanné par le service chargé de recevoir votre demande,

► ou bien reçus par SMS ou courriel avec un identifiant à 16 chiffres à transmettre à l'agent traitant votre dossier.

Ces références doivent être présentées au moment du dépôt du dossier de demande de passeport auprès de la mairie agréée de votre choix.

Ces timbres ne sont pas nominatifs et peuvent être achetés par une personne différente de la personne qui réalise la formalité.

Ils sont valables six mois à partir de leur date d'achat (même si le montant de la formalité à régler a changé). Ils sont remboursables pendant une année à partir du site Internet www.timbres.impots.gouv.fr. Ils doivent néanmoins avoir été achetés depuis plus de trois jours.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 7/02/2015 AU 6/03/ 2015

Naissances

- Camille IBRAHIM-OUALI ROPY
- Inès LECOURTIER
- Maëlla HOLLARD
- Pauline BOUËTEL
- Élena SOCHARD
- Tristan HENAFF
- Lenaïg LE BRET

Mariage

- Aurélien SÉRANDOUR, chercheur en biologie et Linda VESELIKOVA, professeur d'anglais.

Décès

- Mohsen ZENATI, 73 ans
- Claudie LESTURGEON, épouse GESLIN, 77 ans
- Emile LETORD, 85 ans
- Alain GOURRAUD, 53 ans.
- Aline SOUZAN épouse MULOT, 80 ans
- Denyse MARTIN veuve PICOT, 93 ans
- Marcel SERGENT, 76 ans
- Germaine COUJOU, 89 ans
- Christian BOUGUION, 83 ans
- Alice FLEURET épouse BIAY, 87 ans
- Marie-Josèphe CATROUILLET épouse TEXIER, 68 ans
- Souvanh KHAMSIITHIDETH, 69 ans
- Alice FLEURET épouse BIAY, 87 ans
- Jeanine DUPONT épouse HOUEIX, 81 ans
- Françoise MAZURE veuve LE TRIONNAIRE, 85 ans
- Andrée BÉCEL épouse OLLO, 81 ans

➤ PETITES ANNONCES

Les petites annonces d'offres et de demandes d'emplois (dépannage informatique, le jardinage, le soutien scolaire, etc) sont disponibles sur le site de la Ville, rubrique mairie, onglet "petites annonces" et dans un classeur à l'Espace Citoyen.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander "Espace Citoyen").

➤ LE CHIFFRE : 55°

Cesson-Sévigné est la 55^e ville française la plus active sur Twitter. (classement réalisé par eTerritoire - 27 février 2015)

➤ URBANISME

Permis de construire accordés du 8/02/2015 au 9/03/2015

- 6, rue de la Carrière : extension de bureaux sur deux niveaux
- 5 B, allée des Tulipes : modification de la côte d'implantation du rez-de-chaussée.

📍 LE CENTRE DE LOISIRS DES 4-11 ANS

Vacances de printemps

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera ouvert à la journée, la demi-journée, avec ou sans le repas du midi, **du lundi 13 au vendredi 24/04 inclus**.

Les inscriptions obligatoires sont enregistrées (s'il n'y a pas d'inscription à une activité spécifique) sur le portail familles ou auprès de l'Espace Citoyen ou par mél au centre de loisirs après téléchargement de la fiche d'inscription.

Si inscription à des activités : au bureau du centre de loisirs le mercredi 1^{er} avril de 17h à 19h et le mardi 7/04 de 13h à 18h ou sur rendez-vous pour tout autre jour et horaire.

Programme activités spécifiques :

► Loisirsland (au parc expo) : tous

âges, mardi 14/04 : 8 000 m² d'animations, structures gonflables, parcours aventure, mur d'escalade, toboggan géant, etc. Départ à 9h30. Tarif : 10 € (pique-nique froid) ;

► Poney (dès 5 ans) jeudi 15 et mardi 21/04, départ à 13h30 - 13,50 € ;

► Enigmaparc - Janzé - (8-11 ans) : énigmes, labyrinthes, jeux (100 % couvert), départ à 12h - 10 € ;

► Patinoire (dès 6 ans) séance libre lundis 13 et 20/04 après-midi (gants obligatoires) départ à 13h40 - 6,50 € ;

► Accrobranches aux Gayeulles jeudi 23/04, pour les 4/6 ans : 10 €, pour les 7/8 ans : 12 €, 9/11 ans : 14 €. Départ à 12h55 du centre de loisirs (les enfants non présents le matin au centre de loisirs peuvent pique-niquer au centre à partir de 11h30) ;

► Bowling (dès 7 ans) vendredis 17 et 24/04, départ à 13h10 de l'arrêt de



bus Bourgchevreuil (devant le parking des écoles) - 7 € ;

► Laser-Game (à partir de 9 ans) mercredi 15/04, départ 13h45 - 10 € ;

► Piscine (tous âges) mardis et jeudis matin, 14, 16, 21 et 23/04. Gratuit ;

► Veillée (dès 6 ans) jeudi 16/04, thème « énigmafrisson ». 5 € ;

► Ping-pong (à partir de 8 ans), salle Paul Janson, lundi 20/04. Gratuit ;

► Balade vélo (non fourni) à partir du CE2, jeudi 16/04 après-midi. Gratuit.

Renseignements au 02 99 83 91 40 centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

À CESSON-SÉVIGNÉ, AX'HOME

Visitez notre appartement témoin décoré



LIVRAISON
2015⁽¹⁾

- Petite résidence avec des appartements de 3 ou 4 pièces⁽²⁾, de beaux volumes et des prestations de qualité.
- Forte demande locative.

AX'HOME

57, rue de Rennes

35510 Cesson-Sévigné

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 (17h le samedi)

bouygues-immobilier.com

0 810 002 396

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bouygues Immobilier

Bien plus pour vous

(1) Date prévisionnelle, hors cause légitime de retard ou cas de force majeure. (2) Dans la limite des stocks disponibles. Bouygues Immobilier, SA au capital de 138577320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social : 3, boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux, intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire non exclusif inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus « hors établissement » d'un droit de rétractation de 14 jours (article L.121-21 du code de la consommation). - Illustrations non contractuelles dues à la libre interprétation des artistes. - Athana 03-15

➤ INSTALLATION DU COMITÉ DE SECTEUR EST



1^{er} rang : Jean-Jacques Bernard, maire de Thorigné-Fouillard ; André Crocq, vice-président de Rennes Métropole ; Albert Plouhinec, maire de Cesson-Sévigné ; Grégoire Le Blond, maire de Chantepie ; Olivier Dehaese, maire d'Acigné et Jean-Paul Gérard, maire de Brécé.
2nd rang : Pascale Jubault-Chaussé, adjointe de la ville de Thorigné-Fouillard ; Marie Jo Pédro, adjointe ville de Brécé ; Catherine Roux, adjointe ville d'Acigné et Anne-Sophie Durand, conseillère communautaire, Cesson-Sévigné.

L'installation du comité de Secteur Est s'est déroulée vendredi 6 mars à l'Espace Citoyen.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole est passée du statut de Communauté d'agglomération à celui de Métropole. Cette évolution institutionnelle, qui se traduit par l'extension des compétences de l'institution intercommunale, appelle une nouvelle étape en matière de gouvernance.

Le conseil du 18 décembre 2014 a validé le périmètre de huit comités de secteur, la ville de Rennes représentant un secteur. Ensuite, les maires de chaque secteur désigneront un maire animateur pour une durée de deux ans.

Le comité de Secteur Est regroupe cinq communes : Cesson-Sévigné, Chantepie, Thorigné-Fouillard, Acigné et Brécé, soit une population de 41 887 habitants au 1^{er} janvier selon les chiffres de l'INSEE. **Albert Plouhinec a été désigné comme le 1^{er} maire animateur du comité Secteur Est pour deux ans.**

La perspective d'une mutualisation accrue des équipements et des services à la population et la nécessité de favoriser les coopérations entre communes invitent en effet à définir de nouvelles modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques communautaires. L'enjeu de cette nouvelle gouvernance vise à une association plus étroite des conseillers communautaires aux réflexions métropolitaines.

Les comités de secteur : Une nouvelle gouvernance de proximité instituée

Les conseillers métropolitains et l'exécutif métropolitain ont exprimé la volonté de pouvoir rapprocher la métropole des élus municipaux en permettant d'organiser des échanges et des coopérations entre communes. De ces réflexions sont nés les comités de secteur, instances de proximité, intermédiaires entre le niveau métropolitain et le niveau communal.

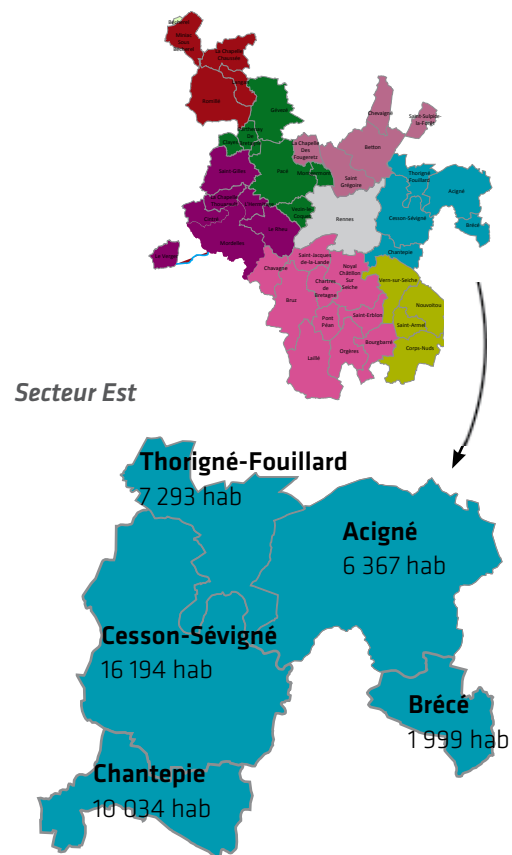
Rôle des comités de secteur

La mise en place d'instances d'échanges et de coopération ren-

forcée entre communes voisines et avec la métropole a pour objectif d'optimiser l'efficacité des politiques publiques métropolitaines et communales. Regroupant plusieurs communes d'un même secteur géographique, les comités de secteur ont un triple objectif :

- ▶ participer à la réflexion et être associés à l'élaboration des politiques métropolitaines ;
- ▶ contribuer à l'appropriation, à la co-construction et à la définition des modalités de mise en œuvre des politiques communautaires qui impactent directement les communes du secteur ;
- ▶ développer les coopérations et mutualisations de moyens, services et équipements publics entre communes.

Les huit comités de secteurs de la Métropole



Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

**Artisan
Carreleur**

Revêtement Sol & Mur

**Ets Gomez
à votre service.**

pose carrelage

création
douche italienne

réfection
de peinture

Nouveau concept :
achetez votre carrelage,
nous réalisons la pose !

4 rue des Charpentiers
35690 ACIGNE

e-mail : contact@ags-carreleur35.fr

tél : 06-26-97-83-23
02-90-02-21-73

www.rennes-carreleur.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**

📍 LOTO DU CMJ

Le conseil Municipal des Jeunes organise un loto **dimanche 26 avril**, de 14h à 18h, au Carré Sévigné.

Ce moment convivial a pour but de rassembler, le temps d'un après-midi, les personnes âgées et isolées de la commune autour d'un jeu. Les dons récoltés seront reversés à la Passerelle, Épicerie sociale de la ville. De nombreux lots seront à gagner et la carte est mise en vente à partir de 2 €. Petite restauration sur place. Ouvert à tous.

Pour avoir donné généreusement les lots, le CMJ remercie particulièrement Carrefour Cesson, Sobhi Sport, Carrefour Contact, le camping la Bourgnatelle à Bretenoux (lot), le salon d'esthétique Zenzo, Macadam Fitness et les restaurants la Ponte Vecchio, la Favola, le Bistro Parisien, Chez Edgar, Crêperie la Fromentière, La Belle équipe, la Hublais, la Boucherie et le restaurant asiatique Aspara, ainsi que le cinéma Le Sévigné (liste non exhaustive).

📍 MAISON DES JEUNES L'ESCALE

Vacances de printemps

La programmation complète des animations (11-13 ans et 14-17 ans) est disponible à l'Escale, dans les structures municipales cessonaises et sur le site Internet de la Ville, rubrique « Éducation et jeunesse » et sur la page Facebook (Escale – maison des jeunes) réservée aux plus de 14 ans. Les inscriptions sont en cours aux horaires d'ouverture de l'Escale. Aucune inscription aux activités ne peut se faire par téléphone.

Quelques temps forts :

Pour les 14-17 ans

► Stage de photographie argentique **mardi 21 et mercredi 22 avril** de

10h-12h30 et 14h-17h30. 4 € ;

► Matinée girl power : atelier maquilage en partenariat avec Béatrice de Secrets de femmes **jeudi 16 avril** de 9h30 à 12h. Tarif : 10 €.

Pour les 11-13 ans

► Golf, eaux-vives et jeux sportifs ;

► Initiation à la trottinette freestyle **mercredi 22 avril** ;

► Animation « Roule dans ta ville » : animation prévention routière à vélo en partenariat avec la Police municipale le **jeudi 23 avril** ;

► Sortie char à voile, baie du Mont Saint Michel, le **jeudi 23 avril**.

Et des activités manuelles, des sorties découvertes.

📍 PISCINE MUNICIPALE

- Atelier bien-être **mercredi 22 avril**, entre 18h et 22h. Venez pratiquer une activité sportive de 30 minutes au choix : aquagym ou plateau aquatique (vélos et autres appareils de musculation) puis venez profiter du bassin ludique chauffé pour l'occasion à 31° et transformé en SPA géant. Tarif pour une activité et baignade : 6 € (une boisson incluse). À noter : la soirée est réservée au plus de 16 ans. Fermeture de l'établissement au public à 17h45.

- Stages d'aquagym pendant les vacances de Printemps : **du lundi 13 au vendredi 17 avril**, de 19h à 20h, dans le bassin sportif (tarifs : 37 € pour les Cessonais ; 55 € pour les non Cessonais) ; **lundi 20, mardi 21, jeudi 23 et vendredi 24 avril**, de 19h à 20h (tarifs : 7,40 € la séance pour les Cessonais, 11 € pour les non-Cessonais - possibilité inscription à la séance).

La salle de musculation sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h30 à 20h. Elle sera fermée à 17h45 le mercredi 22 avril.

Renseignements à l'accueil de la piscine au 02 99 83 52 10 ou sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Café mémoire

Mercredi 1^{er} avril, de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe. Animé par Irène Sipos, directrice d'Établissement et présidente de l'UNBM (Union Nationale des Bistrots Mémoire). Entrée libre. Seules les consommations sont payantes.

Clic alli'âges

Permanences **jeudis 2 et 16 avril**, de 14h15 à 17h15, à la mairie. Prendre rendez-vous auprès du service Social au 02 99 83 52 00. Le centre local d'information et de coordination des personnes âgées et handicapées est un service gratuit de conseil, d'orientation et de soutien à destination de toute personne concernée par le handicap, le vieillissement ou la dépendance y compris les familles.

Architecte conseil

Les permanences de l'architecte conseil, Yves-Michel Fresneau, se tiendront les **mardis 7 et 21 avril**, de 9h à 12h, à la mairie-annexe. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 00 ; urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Planning familial

Permanences les **jeudis 9 et 23 avril**, de 9h30 à 12h30, à la mairie. Prendre rendez-vous au service Social.

CIDFF

Permanences du CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) les **jeudis 9 et 23 avril**, de 14h à 17h. Prendre rendez-vous au service Social.

Café des parents

Jeudi 30 avril, à partir de 12h15, à l'Espace Citoyen sur le thème : « Rend-on service à nos enfants à vouloir leur bonheur à tout prix ? » Entrée libre.

Le budget



Avec le printemps voici le temps du budget. Pour notre commune, l'exercice s'est déroulé en deux temps, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Tout d'abord, un débat d'orientation budgétaire (DOB) a eu lieu au conseil du 25 février et ensuite, le budget primitif (BP) a été voté au conseil municipal du 25 mars. Le DOB ne donne pas lieu à un vote mais a pour objet de présenter au Conseil municipal les grandes orientations budgétaires de la commune pour l'année en cours et les années futures. Cette prospective est importante car elle donne une vision de l'évolution des finances de la commune jusqu'en 2019.

Du fait des contraintes de délais d'impression, les chiffres présentés ici sont ceux du DOB, le budget voté peut être légèrement différent.

Année 2014

Comme indiqué dans les CIM du 1^{er} juillet et du 1^{er} décembre, un plan d'économies a été réalisé en 2014 afin d'offrir des services de qualité aux habitants sans dégrader les finances de la Ville.

Ce plan a permis de terminer l'année 2014 avec une capacité d'autofinancement (résultat de fonctionnement disponible pour financer les investissements) légèrement supérieure aux estimations budgétaires (1 991 791 € contre 1 840 416 € au budget).

Cette capacité a permis de financer 5 637 000 € de travaux en diminuant le recours à l'emprunt : en effet, en décembre 2014 un emprunt de 1 500 000 € a été souscrit contre 2 324 377 € prévu au budget.

L'essentiel des 5 637 000 € d'investissements se décompose ainsi :

- ▶ Rénovation Centre Culturel : 1 357 778 €
- ▶ Rénovation Église : 717 060 €
- ▶ Dotation éclairage public : 566 724 €
- ▶ Aménagement place Waltrop : 395 826 €



Année 2015

En 2015 les taux d'impôts locaux de la commune n'augmenteront pas contrairement à ceux de Rennes Métropole.

Le budget de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 132 000 € (0,68 %) pour la première fois, du fait de la baisse des dotations de l'État estimée à 254 000 € entre 2014 et 2015. Les dépenses réelles vont être contenues à une hausse de 1,5 % (264 000 €) dont 0,5 % pour les dépenses imprévues et 0,6 % pour les dépenses du personnel.

Le niveau financier des subventions aux associations est maintenu en 2015. La capacité d'autofinancement brute est de 1 620 104 € (- 371 687 € par rapport à 2014). Les dépenses

d'équipement ne pourront être au niveau de ceux de 2014, elles sont arrêtées à 3 650 488 € sans nouvel emprunt.

Budget de fonctionnement

	Recettes Réelles en €	Dépenses Réelles en €
2014	19 277 025	17 260 351
2015	19 145 048	17 524 944

Taxe d'habitation : taux d'imposition (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cesson-Sévigné	8,86	10,5	11,5	12,54	12,54	12,54	12,54	12,54
Rennes Métropole	1,02	1,56	1,56	1,56	1,65	1,65	1,65	1,73
Conseil Général	9,27	10,47	11,41	16,09	16,49	16,49	16,90	NC

Taxe sur le foncier bâti : taux d'imposition (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cesson-Sévigné	9,25	10	10,30	11,23	11,23	11,23	11,23	11,23
Rennes Métropole	0,95	1,45	1,45	12,29	12,99	12,99	12,99	13,64
Conseil Général	8,25	8,99	9,80	9,80	9,80	9,80	9,80	9,80

Réunion publique

Présentation du budget 2015 et des contraintes financières de la commune le **mardi 5 mai**, à 19h, salle de Grippé.



3 questions à

Françoise Gobaille,
adjointe chargée des
finances et du budget
et Raphaël Albisetti,
conseiller municipal
délégué au budget



Dans quelle mesure la baisse des dotations de l'État est-elle pénalisante pour la commune ?

En 2013 la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État à la commune était de 1 648 394 €. À population constante, elle a diminué de 139 049 € en 2014, nous estimons la baisse cumulée par rapport à 2013, pour 2015 à 484 060 €, 826 778 € pour 2016 et 1 165 005 € pour 2017.

Cette dotation représentait 11 % des recettes réelles en 2013 et 8 % en 2014, sachant que dans notre commune les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité et des tarifs des activités, et ne sont donc pas très dynamiques.

Cette baisse est inédite dans l'histoire des finances de notre commune.

La capacité d'autofinancement (CAF) de la commune est structurellement basse, entre 2008 et 2014, elle a été en moyenne de 1 682 442 € pour un montant de travaux de 7 031 518 € soit 23,9 %.

Ce montant d'investissement a été possible grâce à un recours à l'emprunt complété par des ventes fon-

cières. Entre 2008 et 2014 les recettes de ventes foncières ont représenté 33,5 % des montants de travaux et les emprunts 23,5 %.

Aujourd'hui, la baisse cumulée de la DGF représente à titre indicatif 69 % de la CAF moyenne des années 2008-2014.

Quel est votre plan d'action pour y faire face en 2015 ?

Nous souhaitons ne pas faire d'emprunt supplémentaire afin de ne pas peser sur les budgets futurs, de plus nous n'aurons recours à des ventes de terrain qu'en cohérence avec notre programme.

Enfin, compte tenu des valeurs locatives élevées à Cesson-Sévigné, des impôts prélevés par les autres collectivités (Rennes Métropole, Département et Région), les habitants payent des montants d'impôts locaux importants. Nous ne souhaitons pas accroître la charge fiscale sur les Cessonnois, dès lors un seul axe de travail nous reste : diminuer les dépenses, augmenter les recettes non fiscales, et ne faire que les investissements strictement nécessaires.

Pour 2015 les taux d'impôt locaux communaux n'augmentent pas. Pour

les années à venir, cela reste un défi à relever.

Quelles sont vos prévisions pour les années à venir ?

Les années 2016, 2017 et 2018 seront très tendues.

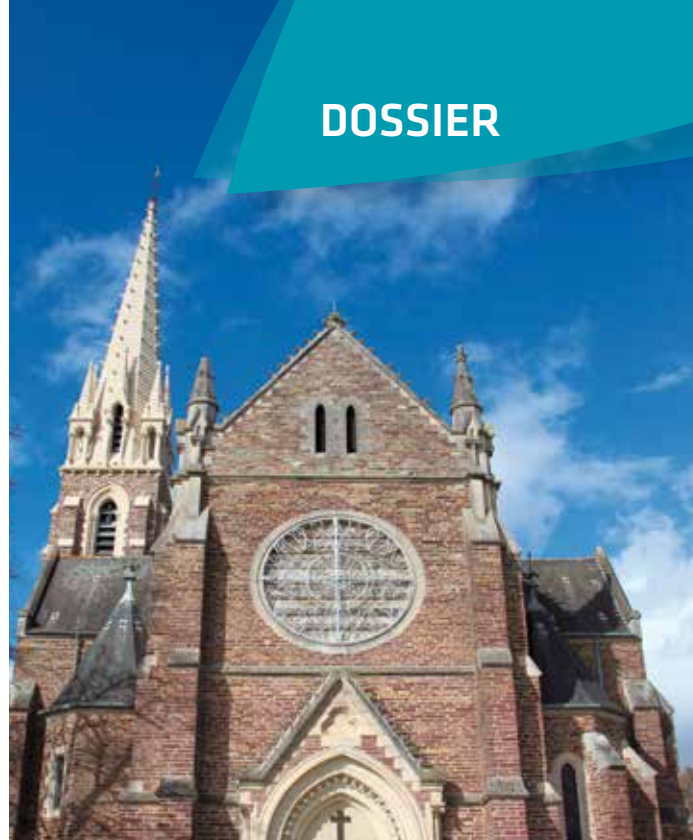
La prospective financière montre qu'en maintenant les charges autres que les charges de personnel et les subventions aux associations, au niveau de 2015, en contenant la hausse de la masse salariale à 0,9 % par an, la capacité d'autofinancement baisse de façon importante (moyenne de 1 159 682 € par an) pour un capital à rembourser de 762 189 € par an.

Pendant cette période, avec un niveau de ventes de terrain de 1 000 000 € par an, on ne peut financer des travaux au-delà de 2 212 272 € par an. Ce niveau est particulièrement bas pour la commune car notre ville dispose de multiples équipements à entretenir. Il nous faudra trouver des marges de manœuvre supplémentaires afin d'accroître ce montant.

En 2019 on peut espérer une amélioration des ratios financiers grâce aux recettes fiscales apportées par les premières livraisons d'habitations à ViaSilva et au Haut Grippé.



Les Champs Blancs, 1^{ère} partie de construction de ViaSilva (photo archives)



Le budget d'investissement

Voici certains investissements prévus dans les 3 650 488 € :

- ▶ Espace Sportif Bourgchevreuil (ex-Cosec) : 1 336 422 €
- ▶ Rénovation de l'Église : 371 000 €
- ▶ Travaux d'économie d'énergie à la piscine : 150 000 €
- ▶ Création de places de parkings rue du Petit Marais et rue des Saules : 84 500 €
- ▶ Nouvel équipement mécanique pour l'entretien des espaces verts : 89 500 €
- ▶ Dotation des espaces verts : 74 000 €
- ▶ Dotation informatique des écoles : 62 616 €
- ▶ Jardins familiaux : 20 000 €

Les ventes de terrains s'élèvent à 1 340 645 € (terrain situé près de la station d'épuration de Cesson-Sévigné côté plaine de Baud, vendu à RFF).

Loi MAPTAM

Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté d'agglomération Rennes Métropole est devenue une métropole (effet de la loi MAPTAM, loi de Modernisation

de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles).

À cette date, certaines compétences gérées jusque-là par la commune sont dorénavant exercées par la métropole : le service de l'eau, l'assainissement, la gestion des voiries, l'éclairage public.

Ce changement majeur a une conséquence financière importante pour la commune, les dépenses afférentes à ces compétences sont transmises à Rennes Métropole, mais afin de donner à celle-ci les moyens pour les financer, l'attribution de compensation qui était versée à la commune tous les ans, est diminuée d'autant.

Pour la commune, l'incidence est la suivante (les chiffres ne sont pas encore définitifs) :

En section de fonctionnement :

▶ Charges transférées : 640 700 €

▶ Remboursement de personnel : 179 208 €

▶ Attribution de compensation :

- 920 588 €

▶ Effet sur la CAF brute : - 100 950 €

En section d'investissement :

▶ Travaux pris en charge par la Métro-

pole : 1 815 145 € financés par des subventions extérieures à Rennes Métropole à hauteur de 437 100 €.

En synthèse, la commune perdrait 100 950 € de marge de manœuvre pour financer ses travaux mais en échange, Rennes Métropole prendrait à sa charge 1 815 145 € d'investissements.

Prospective 2016-2019

En 2017, les dotations de l'État seront inférieures de 1 165 000 € par rapport à 2013, ce qui représente 8 % des recettes réelles en moins. Cette baisse est inédite dans l'histoire des finances de la commune. Même en contenant la masse salariale à une hausse de 0,9 % par an, la baisse des dotations est telle que la capacité d'autofinancement de la commune va fortement diminuer. Sans emprunt et sans recours à une hausse d'impôts, la commune ne pourra pas aller au-delà de 2 200 000 € d'investissement par an, ce qui est peu pour la ville.

Les années 2016-2017-2018 seront particulièrement noires. En fin de mandat, les premières livraisons de logements à ViaSilva et au Haut Grip-pé amèneront des recettes fiscales.



⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

LES PREMIÈRES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015 : UNE FEUILLE DE ROUTE AUSTÈRE

Oui, la gestion de la ville était saine

La présentation en Conseil Municipal a réaffirmé les ratios positifs de la gestion 2008-2014 avec une capacité d'auto-financement saine qui a permis d'entretenir le patrimoine communal et de combler les retards en termes d'entretien, une capacité de désendettement (avec et sans le Partenariat Public Privé pour l'éclairage) quasi dans le vert, aucun emprunt toxique, une augmentation des bases liée à une politique de redynamisation de l'offre de logements diversifiés. **La municipalité hérite d'une situation financière particulièrement saine.**

.... repenser le budget de la ville

L'État oblige toutes les collectivités à repenser leurs politiques publiques en matière de finances. Cet exercice nous l'aurions fait avec les mêmes contraintes et la même volonté de respecter les finances publiques mais nous l'aurions aussi fait, **avec plus d'envies et plus d'imagination en tant que responsables de la ville de demain, celle que nous laissons aux nouvelles générations.**

Que propose la municipalité ?

Moins de fonctionnement, pas d'emprunt, peu d'investissements, gestion patrimoniale frileuse, peu de recours à la vente de terrains pour développer l'offre de logements et un impôt stabilisé. **Tout cela serait acceptable si la capacité d'autofinancement avait été maintenue. Mais il n'en est rien. Au contraire, le déséquilibre commence dès 2016.**

Grave, alarmiste, cette présentation est loin d'être rassurante. Inédite. Une ville sans perspective.

Aucune réflexion sur les leviers économiques

► **Pas un mot sur l'accueil de nouveaux habitants** : les 1 000 habitants de plus vitalisent la dotation globale de fonctionnement de 91 000 €, favorisent la mixité so-

cial et dynamisent l'activité économique. Qu'en est-il pour le projet ViaSilva qui était presque opérationnel en 2014 ? Le point mort.

- **Pas un mot sur les économies d'énergie**, ni sur la poursuite de nos politiques de déplacements doux.
- **Pas un mot sur une amélioration des conditions de travail des personnels, des conditions d'accueil des citoyens dans les lieux publics notamment en matière d'handicaps.**
- **Pas un mot sur l'implication du tissu associatif et les passerelles avec les partenaires de l'Économie sociale et solidaire.**
- **Pas un mot pour développer des mutualisations inter-communales** qui peuvent limiter des coûts de fonctionnement voire d'investissement.

Un principe aveugle : le non-emprunt

5,4 années est notre niveau de désendettement alors que 12 ans est la limite à ne pas dépasser : Cesson est l'une des communes de la Métropole, la moins endettée. Est-il normal de faire porter les coûts du Cosec ou de l'Église qu'aux seuls habitants actuels alors qu'ils serviront à de nombreuses générations ?

Refuser l'emprunt par principe, c'est voir à court terme et c'est repousser les projets porteurs d'activités, de dynamisme et d'emplois et la dégradation du patrimoine communal.

Enfin, nous rappelons que le financement du recrutement de deux policiers municipaux doit se faire par diverses mesures telles que suppressions de postes, le non remplacement des personnels en congés, le non recours aux heures supplémentaires, le retardement des tableaux d'avancement : est-ce là une gestion responsable du personnel ?

Les orientations budgétaires présentées ne peuvent qu'inquiéter tant elles mènent notre commune très attractive vers son immobilisme et son déclin.

⊗ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ÉCOUTE, BIENVEILLANCE, FERMETÉ, RESPECT DE CHACUN ET DES PARENTS... : BIEN ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

Nous avons défini notre politique éducative et jeunesse dans un document appelé « projet éducatif ». Il traduit nos engagements, priorités et axes de travail pour participer à la construction de soi des enfants et des jeunes qui sont confiés aux services de la Ville. Voici en synthèse les axes prioritaires de travail :

► **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif et leur quotidien**

Les parents sont reconnus premiers éducateurs de leurs enfants. L'action municipale favorisera le soutien à la fonction parentale et proposera des activités favorisant les liens entre les grands-parents, les parents et les enfants.

► **Permettre aux jeunes de mieux se connaître et de découvrir leurs talents**

L'adolescence est une période charnière de construction de soi, de son identité et de quête de repères. Il sera proposé aux jeunes de 11 à 14 ans des activités aussi bien mixtes que non-mixtes, en cohérence avec les besoins de chaque tranche d'âge. Les actions des services veilleront à développer chez les jeunes le sens du respect de soi et des autres : langage, attitude vestimentaire, égalité entre garçons et filles dans le respect de la différence et de la complémentarité des sexes masculin et féminin.

Les équipes des structures veilleront à adopter un mode de communication bienveillant envers chaque enfant/jeune. Il est essentiel d'aider l'enfant/le jeune à découvrir ses propres talents pour qu'il prenne confiance en lui. Des activités valorisant les dons et capacités de chacun seront proposées.

► **Permettre aux enfants/jeunes de se confronter au réel**

Pour les aider à s'ancrer dans le réel, il s'agira de favoriser les activités de découverte de la nature et des activités mobilisant les cinq sens (musique, travaux manuels, etc).

► **Favoriser l'entraide, le sens du service et l'amitié**

Des actions concrètes s'inscriront dans un objectif de partage et d'entraide entre les personnes. Le jeune découvrira

ainsi la joie de servir, de rendre service et de procurer du réconfort aux autres. Les plus grands seront encouragés à aider les plus jeunes. Les enfants/jeunes apprendront à respecter les personnes différentes et notamment les plus fragiles (maladie, handicap...). Les moments de convivialité et le « faire ensemble » doivent contribuer à faire naître des amitiés entre eux.

► **Développer le sens des responsabilités**

Les services municipaux développeront le sens de l'initiative des jeunes et les accompagneront dans leurs projets pour que les jeunes soient acteurs et non consommateurs d'activités. Ils veilleront à ce que chaque jeune assume la responsabilité de ses actes et l'aideront à se relever de ses échecs.

► **Prévention face aux addictions et conduites à risques**

Les jeunes seront accompagnés dans le développement de leur sens critique et alertés sur les conséquences de comportements dangereux pour eux et autrui (alcool, cannabis, sexualité à risque, sécurité routière).

► **Permettre l'exercice de la citoyenneté**

Par la reconduite du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). La Municipalité souhaite encourager les jeunes à devenir acteurs de leur environnement, à mieux connaître et respecter les institutions. Les activités proposées permettront aux jeunes de mieux connaître leur région, la Bretagne, ainsi que l'histoire et la culture de leur pays, la France tout en les invitant à la découverte de cultures différentes.

Le groupe d'opposition a voté contre !



Solenne Guézénec

Adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 25 février. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Contentieux ligne b du métro

Les élus ont été informés de la suite du contentieux concernant la ligne b du métro. Les villes de Cesson-Sévigné, Rennes et Saint-Jacques sont appelés à la cause du fait de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le tracé de la ligne b du métro en application de la DUP. Une défense commune était assurée par les collectivités. Il s'avère que par arrêt rendu par la Cour d'Appel de Nantes du 2 février 2015, les requêtes en appel de l'association Muse et de la SA Giat Industries ont été rejetées. Un recours est possible contre l'arrêt de la CA de Nantes dans un délai de deux mois en cassation devant le Conseil d'État.

Demande de financement au titre du fonds de solidarité territoriale (FST)

Dans le cadre des travaux rendus nécessaires par la mise en place de

la LGV (ligne à grande vitesse) sur la commune, deux projets d'intérêt général ont été identifiés pour une sollicitation de subvention de 392 164 € :

- ▶ travaux de sécurisation du Chemin du Bois de la Justice ;
 - ▶ amélioration des conditions de circulation route de Domloup.
- Peuvent bénéficier du FST les communes traversées par la LGV. À l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, 12 communes sont concernées dont Cesson-Sévigné (la distance traversée par la ligne LGV représente un total de 6 020 mètres à Cesson-Sévigné sur un total de 48 490 mètres concernant l'Ille-et-Vilaine). Adopté à l'unanimité.

Création de la Commission consultative du marché hebdomadaire de Cesson-Sévigné

Une Commission consultative du marché hebdomadaire du samedi a été créée.

Cette commission sera composée de :

- ▶ cinq commerçants (les abonnés) du marché du samedi avec cinq suppléants, qui seront élus par leurs pairs (83 commerçants sont abonnés actuellement) ;

- ▶ cinq représentants du Conseil municipal avec suppléants ;
- ▶ des agents municipaux chargés de la gestion du marché (Police municipale, régisseur-placier, services Techniques).

La commission consultative aura pour mission d'examiner en concertation tous les problèmes liés à la gestion pratique du marché hebdomadaire du samedi dans le respect du règlement intérieur et des attributions de compétences de la Police municipale et du régisseur-placier.

Adopté à l'unanimité.

Loi MAPTAM : transfert de compétence eau et assainissement

Dans le cadre de la loi MAPTAM, les compétences eau potable et assainissement collectif ont été transférées au 1^{er} janvier 2015 respectivement à la collectivité eau du bassin rennais (CEBR) et à Rennes Métropole.

Une démarche de retour de patrimoine affecté aux budgets annexes eau potable et assainissement a été adoptée à l'unanimité par les élus.

Soutien au projet Erasmus

L'inscription de la somme de 10 050 € en recettes pour la Ville et en dépenses dans le tableau des subventions 2015 a été autorisée à l'unanimité dans le cadre du soutien au Projet Erasmus de l'école Élémentaire de Bourcchereuil (formation de trois enseignants en anglais durant les vacances d'été).

Débat d'orientation budgétaire 2015

Les orientations budgétaires pour 2015 et une prospective financière pour les années allant de 2016 à 2019 ont été présentées et débattues. Il a été décerné acte de cette délibération.





👉 BALADES THERMIQUES : 85 MAISONS THERMOGRAPHIÉES

Les balades thermiques ont connu un vif succès cet hiver. Le service proposé gratuitement par la Ville aux Cessonnais consistait à rechercher les défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des façades des logements afin d'établir un diagnostic objectif.

Huit balades ont été organisées entre janvier et mars, entre 6h et 9h du matin, afin de bénéficier d'une température relativement fraîches nécessaires au fonctionnement optimal de la caméra thermique.

Dans ces conditions, les zones de pertes de chaleurs sont assez faci-

lement identifiables, la difficulté réside dans la bonne interprétation des images pour déterminer les sources d'inconfort et de gaspillage d'énergie. Pour cet hiver 2014/2015, l'opération est terminée. Mais vous pouvez d'ores et déjà vous positionner pour les balades de 2015/2016. La Ville relancera ce service à partir de décembre 2015 en fonction des conditions météorologiques.

Principaux défauts constatés :

- ▶ une isolation des murs extérieurs très faible, voire inexistante avec

- de nombreux ponts thermiques ;
- ▶ des zones plus chaudes très localisées sur les toitures qui résultent de défauts ponctuels d'isolation dus à une mauvaise mise en œuvre ou à une détérioration de l'isolant consécutive à des infiltrations d'eau ;
- ▶ des défauts d'étanchéité des menuiseries ;
- ▶ des fuites d'air chaud par les coffres de volets roulants.

Réunion d'information technique

Afin de poursuivre les réflexions engagées par ces analyses, la municipalité organise une réunion d'information ouverte à tous le **jeudi 9 avril** à 19h à l'Espace Citoyen. Cette réunion, animée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (Alec), permettra de détailler les solutions techniques permettant de traiter les défauts d'isolation et d'étanchéité détectés par l'analyse thermographique, mais aussi les critères à prendre en compte pour sélectionner une entreprise et pouvoir bénéficier d'éventuelles aides financières.

👉 DE NOUVEAUX JARDINS PARTAGÉS

La ville de Cesson-Sévigné et l'Association Cesson-Jardin envisagent la réalisation de nouveaux jardins partagés sur la parcelle à proximité du pôle France. Ce site d'une superficie total d'environ 1 200 m², permettra la réalisation de d'une vingtaine de jardins partagés. La répartition et la matérialisation des jardins se fera sur le même principe que pour le site de Grippé, à savoir la mise en place d'une clôture sur le périmètre du site, et l'absence de délimitation physique entre les jardins (pas de clô-

ture ni haies). Le site sera également composé d'un cabanon collectif d'une vingtaine de m².

Les personnes souhaitant disposer d'un jardin devront s'inscrire via les demandes d'intervention sur la site Internet de la Ville, ou par téléphone à l'accueil des services Techniques. Les demandes seront clôturées à la fin avril.

👉 OPÉRATION TRITOUT

L'opération « Tritout » organisée par Rennes Métropole pour la collecte de déchets dangereux et toxiques

se déroulera **samedi 25 avril**, de 9h à 13h, sur le parking boulevard des Métairies

👉 LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage est autorisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et samedis, de 9h à 12h et de 15h à 16h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Arrêté municipal du 4/06/2004).



Vernissage de l'exposition photographique Manipulations de Bernard Dufour mardi 24 février à la Galerie Pictura et vernissage de l'exposition Molière dans tous ses Éclats dans le hall du Centre Culturel. Réalisée par Brigitte Prost, codirectrice du Département Arts du Spectacle de l'Université de Rennes 2 et le pôle Patrimoine de la Ville, cette exposition sera prêtée pour d'autres lieux culturels.



Vernissage le 5 mars de l'exposition à la résidence Beausoleil : Daniel Lorand, fils d'un résident, a présenté son travail et celui du groupe "encadrement" de l'association AVF Cesson-Sévigné.



Clic All'âges propose un atelier mémoire salle des Vaux-Parés une fois par semaine, pendant 2 mois, jusqu'à la fin du mois d'avril. Cette série d'ateliers est complète. Une 2nde série sera programmée plus tard.



Dix jeunes Cessonnois ont découvert la station de Combloux en Haute-Savoie en février. Un séjour organisé et encadré par le service Jeunesse de la Ville en échange d'une activité "Espaces Verts" lors des Vacances de la Toussaint afin de profiter d'un séjour à la montagne à moindre frais. Un séjour organisé en partenariat avec l'association Cesson Vacances Nature.

➤ NOUVEAU LIEU POUR LA LUDOTHÈQUE DES ASSISTANTES MATERNELLES



Depuis le mercredi 18 février, les assistantes maternelles se retrouvent chaque lundi et mercredi matin pour l'activité ludothèque, de 9h30 à 11h30, dans la salle de l'Espace Jeunes, à l'Espace Citoyen.

Une solution proposée par la Ville en remplacement de la salle du Pressoir, moins adaptée. Des placards leur sont dédiés pour permettre d'y laisser le matériel et stocker les jouets. Un espace fermé avec évier est disponible où un change bébé a été aménagé.

« La ludothèque est ouverte à toutes les assistantes maternelles de la commune, précise Ingrid Maslo, responsable de la ludothèque. Les permanences pourront évoluer selon les demandes. » Les assistantes maternelles peuvent emprunter des jeux pendant trois semaines et les enfants peuvent jouer sur place. « L'idée serait de mettre en place des soirées jeux avec les parents. »

Par ailleurs, l'association sollicite des dons de jeux, en bon état, conformes

aux normes de sécurité et adaptés aux tout-petits (0/4 ans).

La salle est également utilisée pour les réunions du Conseil Municipal des Jeunes et pour les cafés des parents.

Adhésion à l'année : Assistantes maternelles Aceram : 8 € ; assistantes maternelles hors association : 20 €. Possibilité de venir à la séance : 1 € par visite et par personne.

Contacts : Sinikka Rostoll au 02 99 83 10 24 ; Ingrid Maslo au 07 50 43 68 80.



Anne Roumanoff en séance de dédicace mardi 10 mars après la représentation au Carré Sévigné de Anne [Rouge]manoff, qui a affiché complet.



Taille des rosiers le 11 mars avec des conseils par la société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et le service Espaces Verts de la Ville.



VISUAL

OPTICIEN LUNETIER

SPORT

QUALITE **CREATEUR SERVICE** TENDANCE **VERRES** PERSONNALITE **SPECIALISTE** DIFFERENT **OPTIQUE** VISUAL **LOOK** COUTURE

8. Place de l'église
35510 Cesson Sévigné
02 99 83 96 94

天然
TIZEN
Nouveau Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé - Calligraphie et Peinture

Sauté de champignons, tofu et bambou Assiette Terre et Mer Poulet à la sauce aigre-douce Canard laqué (miel) Nouilles sautées aux fruits de mer

Vente à Emporter -10%

Sur place et A emporter
Notre carte à consulter sur www.ti-zen.fr
Du Lundi au Samedi, Midi et Soir
Centre Commercial les Longs Champs 35700 Rennes
Tél: 02 99 63 97 86

Initiation à la Cérémonie Chinoise du Thé
Samedi 28 mars, 15h-17h
chez TIZEN

En coopération avec l'Institut Confucius de Bretagne, vous connaîtrez mieux cet aspect de la culture chinoise qu'est le thé, vous dégusterez un cru exceptionnel dans la pratique.

Tarif 16€, Réservation
02 99 63 97 86.
www.ti-zen.fr

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

L'agence Abicyclette rejoint la pépinière d'entreprises

L'agence Abicyclette a rejoint la pépinière d'entreprises située dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. La signature du bail s'est déroulée vendredi 6 mars. Albert Plouhinec, le Maire et Thierry-Dorance Houssay, adjoint chargé du développement économique et de l'emploi ont accueilli Fabien Leduc, le gérant d'Abicyclette. L'agence invite chacun, à son niveau, à découvrir les plus belles régions de France et quelques pays voisins à vélo. Circuits itinérants, week-end en famille ou entre amis, séjour thalasso, œnologique ou gastronomique, stage sportif, nous organisons des voyages à vélo clés en main et sur mesure. L'agence développe un catalogue de séjour spécifique sur la Bretagne. L'offre s'adresse à tous les publics intéressés par une découverte du territoire à vélo (vélo loisir ou VTC, vélo de route, VTT). « L'avantage d'être à Cesson-Sévigné est d'être bien centré sur la Bretagne pour pouvoir rayonner » a confié Fabien Leduc.



Thierry-Dorance Houssay, adjoint chargé du développement économique et de l'emploi ; Fabien Leduc, gérant de l'agence Abicyclette et Albert Plouhinec, le maire, lors de la signature du bail.

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

Salon des Alizés, salon de coiffure



Laëtitia Loncle et une partie de l'équipe du salon des Alizés

Laëtitia Loncle a repris le salon de coiffure *Salon des Alizés* situé dans le centre commercial Bourgchevreuil. « C'est ma 2^e affaire : j'ai un autre salon à Dinan. Le projet m'a plu à Cesson-Sévigné, j'avais envie d'en apprendre plus et l'idée de travailler dans une galerie commerciale me plaisait » indique Laëtitia Loncle. La particularité du salon ? « Nous coiffons uniquement sans rendez-vous. Les clients sont habitués car cette pratique se faisait dans ce salon et ils souhaitent que je garde ce principe. » Cette formule implique de rester dans le salon à attendre. « Cela se passe bien : on offre un café, les clients peuvent lire... » Laëtitia Loncle a repris toute l'équipe en place, composée de cinq personnes. Le salon s'adresse aux femmes, hommes et enfants. « Nous utilisons une marque espagnole et proposons des couleurs avec ou sans ammoniac, selon le choix des clients. » Un système de carte de fidélité a été mis en place.

Le *Salon des Alizés* est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h30 à 18h.

➤ SALON DES ALIZÉS

Centre commercial
Bourgchevreuil
50, rue Belle Épine
Tél. : 02 99 83 33 98

🕒 DANSE IT DANSA

It Dansa, compagnie barcelonaise de danse contemporaine, réunit 16 danseurs internationaux issus de la formation de l'Institut del Teatre de Barcelone.

Deux pièces sont présentées : *Minus 16* et *Wad Ras*.

**JEUDI 2 AVRIL
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.**

**Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 €
et jeune, 16 €.**



DR

It Dansa



DR

L

🕒 CHANSON FRANÇAISE

Voici une artiste de grand talent, un coup de cœur. *L* a suscité surprise et engouement avec premier album, *Initiale*, sorti en 2011 et rapidement devenu disque d'or. À la fois auteure-compositrice-interprète, *L*, ou Raphaëlle Lannadère, a été nommée aux Victoires de la Musique 2012 dans la catégorie « artiste révélation du public ». Elle signe des textes forts, maniant l'intensité des mots et la poésie des sentiments.

**MERCREDI 8 AVRIL.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.**

**Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 €
et jeune, 14 €.**

🕒 HUMOUR GRAND SYMPOSIUM : TOUT SUR L'AMOUR

Emma la Clown et Catherine Dolto reviennent cette Saison pour une deuxième conférence, en s'attaquant à un thème universel, celui de l'Amour. Si Catherine Dolto, médecin, hypnothérapeute, établit le parallèle entre la relation mère/bébé et celle que les adultes rejouent ensuite, Emma la Clown apporte sa réflexion personnelle, plus décalée, qui aide aussi les spectateurs à progresser sur le sujet.

**MERCREDI 29 AVRIL
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.**

**Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 €
et jeune, 14 €.**



© Pascal Gely

Grand symposium : tout sur l'Amour



Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr



Mooooonstres

➤ THÉÂTRE D'OBJETS JEUNE PUBLIC MOOOOOOONSTRES

De Laurent Fraunié - Cie Label Brut.
Au départ de cette création, un questionnaire et un micro font le tour des différentes écoles afin de constituer un terreau riche de documents sonores utilisés dans ce spectacle. Juché sur son grand lit, Laurent Fraunié, à la fois marionnettiste, mime et clown, met en scène des objets du quotidien pour offrir aux spectateurs un nouveau genre de marionnettes,

toutes en humour, poésie et modernité. Draps, couettes, coussins, traversins, housses, taies, deviennent alors des personnages drôles et étonnants. Ce spectacle à l'univers onirique et sans paroles convie de multiples créatures pour un cortège de doux monstres fait de couvertures et de plumes.

Dès 3 ans. Durée : 35 mn.

**MERCREDI 13 MAI
AUDITORIUM DU CENTRE
CULTUREL À 16H.**

Tarifs : plein, 6 € ; réduit et jeune, 5 €.

➤ CONTES ET HISTOIRES

► Heure du conte

« Il était une fois : histoires pour ma planète » **mercredis 1^{er} et 8 avril** à 15h30 à la Médiathèque. À partir de 4 ans ;

► Les Petites Z'Oreilles

« Croquez les crocos » **mercredi 8 et samedi 11 avril** à la Médiathèque. À 10h30 et 16h30 le mercredi ; à 11h le samedi. Animation pour les 0-3 ans. Entrée libre, sur réservation.

➤ EXPOSITION « MOLIÈRE DANS TOUS SES ÉCLATS »

Jusqu'au jeudi 2 avril.

Un éclairage sur l'histoire du théâtre classique et plus précisément sur Molière et le XVII^e siècle. À découvrir également : des dessins de Cyril Egido,

plasticien, réalisés lors de la tournée à Rennes, au TNB, en mars 2010, des *Fourberies de Scapin*.

Hall du Centre Culturel. Entrée libre.

➤ « MANIPULATIONS » : EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE DUFOUR

Jusqu'au samedi 11 avril.

Depuis plus de soixante ans, Bernard Dufour photographie au quotidien ce qui l'entoure : corps, objets, architectures, paysages, vues d'atelier.

Entrée libre à la Galerie Pictura aux heures d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (et sur rendez-vous). Des médiations sont proposées sur rendez-vous pour les groupes. *Contact : galerie-pictura@ville-cesson-sevigne.fr*

➤ VIE CITOYENNE

Jusqu'au 11 avril

Exposition « À vos marques ! »

Réalisée par Julien Ropert et Niels de Fraguier. Escal. Entrée libre.
Org : ville de Cesson-Sévigné

Jusqu'au samedi 18 avril

Exposition à destination des familles

Présentée en deux parties : une 1^{ère} partie autour des écrans et de la télévision destinée surtout aux parents : « Apprivoiser la télévision » et une 2^{nde} « Parents : la parentalité à l'ère du numérique » conçues par le service de la CAF "CAF et Familles".
Espace Citoyen. Entrée libre.
Org : ville de Cesson-Sévigné

Dimanche 5 avril

« Entrez c'est ouvert » Musée des transmissions – Espace Ferrié. Gratuit de 14h à 18h.

Découvrez l'évolution du monde de la radio, du téléphone et de l'ordinateur. 6, avenue de la Boulais.

Mercredi 8 avril

Chasse aux œufs

Parc de la Chalotais. Réservée aux enfants de 3 à 8 ans.
(Inscriptions au service Social jusqu'au 1^{er} avril au 02 99 83 52 00).

Org : ville de Cesson-Sévigné

Jeudi 9 avril

Audition violoncelle et guitare

Audition des élèves en classe de violoncelles et guitares du pôle Musique et danse à 19h à l'auditorium du Centre Culturel. Entrée libre.
Org : ville de Cesson-Sévigné

Samedi 11 avril

Repas des aînés

Carré Sévigné à 12h (inscriptions closes).
Org : ville de Cesson-Sévigné

↻ GOLF

Stages de golf débutants et perfectionnement adultes. Depuis le 31 mars et durant 10 semaines : huit séances d'1h + deux séances de 2h. Possibilité les mardi, jeudi, vendredi. Divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours seront abordés. Tarif : 138 € + 36 €. Contact : *Philippe Poncet au 06 21 91 53 90*

↻ ZUMB'ATTITUDE

L'association organise une Zumba Party **samedi 4 avril**, de 15h30 à 17h, à la Halle des Sports du lycée Sévigné, pour soutenir Séverine sur son projet humanitaire "Cinq mois au Togo". Entrée : 5 € minimum. Contact : *zumbattitude@orange.fr*

↻ OCC TENNIS DE TABLE

Finales régionales inter clubs jeunes **dimanche 6 avril** à partir de 9h, salle Paul Janson. 35 équipes masculines et féminines de Benjamins, Minimes et Cadets vont se disputer les titres de Champions de Bretagne par équipe. L' OC Cesson championne Départementale sera présente en catégorie Benjamins. Match pré-national OC Cesson 1 contre Fouesnant 3 **dimanche 12 avril** à 14h, salle Paul Janson. Match important pour la montée en National 3.

↻ EN PISTE

Stage enfants toutes disciplines: Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tisu aérien, Fil et Boule d'équilibre... Stages de 5 jours du **lundi 13 au vendredi 17 avril**. Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 70€ (+10 € si ad-

hésion). Pour les 7 à 16 ans: tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 140 € (+10 € si adhésion).

Contacts : *enpiste.cirque@gmail.com ; www.enpiste.123.fr ; 06 43 18 26 09*

↻ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Match Cesson-Dunkerque le **mercredi 15 avril** à l'Aréna de Brest. Billetterie sur le site www.cesson-handball.com

↻ TOURNOI DE FOOTBALL

(Rectificatif). Trophée Franbrun **samedi 18 avril** au Palais des Sports organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Rennes.

↻ OCC PALETS

Concours de palets individuel **mardi 21 avril** de 9h à 20h à la Touche Ablin. Entrée libre.



Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

13 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné
02 23 50 54 94

YOGA Pour tous de débutants à confirmés
COURS ET STAGES - Adultes
A CESSON-SEVIGNE - Femmes enceintes
QUARTIER BEAUSOLEIL - Enfants et Adolescents
- Séniors
COURS DE SEPTEMBRE A JUIN
STAGES
VACANCES ET SAMEDIS

Renseignements au 06 03 94 47 98 et site Yoga et Soi. Carole Balas-Baumann
professeuse diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga

➤ PASSION AUTO PRESTIGE ET ANCIENNE D'ILLE-ET-VILAINE

La Ville est heureuse d'accueillir **dimanche 5 et lundi 6 avril** le club automobile PAPA 35 (Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille-et-Vilaine), à l'occasion de son 10^e Rallye annuel. Le club est bien connu des Cessonnais puisque plusieurs d'entre eux en sont membres et participent très activement au salon Auto-Moto de la Ville où ils exposent leurs autos et offrent des baptêmes, tout comme à la bourse d'échanges Rétro-Noël du lycée Saint-Étienne. Le club est surtout célèbre sur l'agglomération rennaise mais aussi sur toute la Bretagne pour ses rassemblements matinaux, le 1^{er} dimanche du mois aux étangs d'Apiigné. Pour ce 10^e anniversaire, l'événement se déroulera sur deux jours : le dimanche et lundi de Pâques. Le rallye est ouvert aux participants inscrits, mais les amoureux ou ama-



teurs de belles mécaniques pourront également admirer de superbes véhicules anciens, sportifs ou de prestige à l'occasion de défilés et balades ou en exposition sur les parkings face

à la salle de l'Espace Sportif Bourchevreuil. Vous êtes invités à venir découvrir les belles surprises que réserve cette édition spéciale 2015 à Cesson-Sévigné.

➤ LION'S CLUB : VENTE DE TULIPES

Vente de Tulipes au profit de la lutte face au cancer (23^e anniversaire) route de Fougères à partir de début avril

En 1993, le Lions Club lançait une opération d'envergure : la vente de tulipes au profit de la lutte face au cancer. Le champ de tulipes est implanté comme d'habitude, sur la commune de Cesson-Sévigné, route de Fougères, face à la boulangerie « Augustin ».

Depuis 23 ans, chaque année, environ 85 000 bulbes de tulipes sont plantés sur un terrain d'environ 3 000 m², par des agriculteurs bénévoles. Les bulbes proviennent du Finistère et des Pays Bas.

La vente commence début avril, la date exacte pouvant varier en fonction du temps ; vous serez accueillis tous les jours, samedis et dimanches compris, par quelques membres du Lions Club, ou de la Ligue contre le

cancer, tous bénévoles eux aussi.

Les sommes recueillies sont ensuite reversées à la Ligue Départementale d'Ille-et-Vilaine contre le cancer.

Venez nombreux composer votre bouquet, en choisissant l'une des 12 variétés que vous trouverez sur le champ, à partir de 5 € (avec ou sans bulbes).

➤ ACEVEH

« Découverte des plantes sauvages dans notre environnement » **mardi 8 avril** de 14h à 16h pour 20 à 30 personnes à travers les espaces verts du Parc de la Monniais. Comment reconnaître les plantes ; comment se nomment-elles, sont-elles toxiques ou comestibles ? Quelles histoires ou légendes leur sont rattachées ?

Cette balade se fera en compagnie de Maud Roudaut de la Société « Le Jardin Sauvage ». Cette manifestation sera réservée aux adhérents de l'ACEVEH en priorité.

Participation de 5 € pour les non-

adhérents à l'ACEVEH (Gratuité pour les enfants).

Contacts : Jean Maillard au 06 33 27 26 51 ; C. Flatres au 06 62 91 30 30, christophe.flatres@neuf.fr

➤ COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et d'Animation organise la traditionnelle « Fête des classes » se terminant par cinq **dimanche 12 avril**.

Le programme : messe à 10h30 ; la traditionnelle photo, place de l'Église à 11h45 ; dépôt de gerbe à 12h ; vin d'honneur à 12h15 ; repas au restaurant « Le Floréal » à 13h. Tarif : 35 € par personnes ; 1/2 Tarif enfant jusqu'à 12 ans.

La date limite d'inscription est fixée le 7 avril.

Contacts : Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65 ; François Renou au 02 99 83 32 81 ; Georges Guillard au 02 99 83 17 15 ou Jacques Roignant au 02 99 83 41 88.

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

 **dermea**
Esthétique Avancée
MINCEUR - ANTI-ÂGE - ÉPILATIONS

NOUVEAU
À CESSON SÉVIGNÉ

Un bilan
+ 20 mn de lipocavitation
+ 20 mn de drainage lymphatique
= offre découverte à 35€*

Gomez vos
rondurs localisées

* pour une zone au choix (ventre, culotte de cheval, poignées d'amour, ...)

Femme & Homme

DERMEA

12D avenue des Peupliers 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. : 02 23 45 26 67
www.dermea.fr



Retrouvez votre
poids idéal !

 **NATUR HOUSE** 
Experts en rééducation alimentaire

LA MÉTHODE **NATUR HOUSE**

Comment ça marche ?

30' **PREMIER RENDEZ-VOUS**
> I BILAN COMPLET (30 mn)
DÉFINITION OBJECTIF POIDS
• Mise en place du plan diététique renforcé par la prise de compléments alimentaires à base de plantes (environ 40€ par semaine)

15' **RENDEZ-VOUS SUIVANTS**
> LE SUIVI DIÉTÉTIQUE GRATUIT (15 mn)
• 1 fois par semaine en phase de perte de poids *
• 1 fois tous les 15 jours en phase de stabilisation **

NATURHOUSE

Un suivi hebdomadaire gratuit par une professionnelle de santé diététicienne-nutritionniste. Seuls les compléments alimentaires à base de plantes sont à votre charge (environ 40€ par semaine).

Ce n'est pas un régime !
C'est une rééducation et un rééquilibrage alimentaire.

La méthode s'adapte à votre rythme de vie
Vous ne ressentez pas de sensation de faim.

Une perte de poids durable grâce à la phase de stabilisation et aux programmes "bien-être" d'entretien.

les +

Prenez Rendez-vous
avec votre
diététicienne-nutritionniste

CESSON

La Monniais
52 rue de Bray
Tél. 02 23 45 31 51

BRUZ

Vert Buisson
1 rue du Petit Bé
Tél. 02 99 52 34 40



www.naturhouse.fr

🕒 LE PANIER CESSONNAIS - AMAP

Rejoindre le groupement de « consom'acteurs », c'est soutenir dans la durée des producteurs locaux et bio, avec des contrats qui couvrent des périodes de six mois (de novembre à avril, puis mai à octobre). Afin de mieux répondre aux besoins de chacun, Le Panier cesson nais - AMAP s'est adapté en intégrant une pause estivale de plusieurs semaines de mi-juillet à mi-août et en intégrant un système de jokers pour une plus grande flexibilité des producteurs pendant la période hivernale, leur permettant de ne pas nous fournir (pour un nombre de distribution défini et non payé par l'amapien) de légumes ou de fruits pour cause de baisse de la production ou d'une trop grande quantité de travail à fournir sur le terrain.

Il sera possible d'adhérer à l'association et ainsi choisir de s'abonner aux produits souhaités les **mardis 7 et 14 avril** de 18h30 à 20h, dans l'ancien local de la Passerelle situé derrière la Poste, le local où a lieu la distribution hebdomadaire organisée par les « amapiens » en présence de producteurs.

Les produits proposés sont les légumes (pour une valeur de 10 € ou 15 €), les fruits (panier de 4 €), les œufs, le yaourt de brebis, le jus de pomme, la viande, le miel et le pain d'épices.

Pour la signature de nouveaux contrats, prévoir autant de chèques que de produits ainsi qu'un chèque de 5 € pour l'adhésion annuelle au Panier cesson nais - AMAP.

*Contacts : Amandine Chapuis au 06 86 95 46 14 ou Patrick Anne au 06 64 51 22 91 ;
lepaniercessonnais@gmail.com*

🕒 ACCORDANSE

L'association des parents d'élèves et élèves du pôle Musique et Danse organise un stage enfant **du 12 au**

17 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 avec pause pique-nique et un stage adulte **du 11 au 16 avril** de 19h30 à 22h au Centre Culturel.

Encadrés par des professeurs diplômés, ils sont ouverts à tous sans condition de niveau ni d'âge.

L'objectif est de monter deux spectacles de fin de stage autour des « super Héros » et de « New York » qui réuniront musiciens, acteurs et danseurs.

Tarifs pour tous : 75 € (65 € à partir du 2^e inscrit).

*Contact : accordanse@laposte.net ;
Philippe Le Cacheux au 06 64 95 02 75
ou Francine Just Jourden au
06 10 46 09 72.*

🕒 ASSOCIATION PAYS DE RENNES QUÉBEC

Concert du chanteur québécois Richard Trepanier **samedi 16 avril** à 20h30 à la Touche Ablin.

Tarifs : 10 € pour les non-adhérents ; 8 € pour les adhérents.
www.rennes-quebec.e-monsite.com

🕒 LES PETITS CHANTEURS DE SAINT-MARTIN

Les Petits Chanteurs de Sait-Martin accueilleront les **18 et 19 avril** les Petits Chanteurs de la Cité d'Angers, dirigés par Vincent Corlay. Ce Choeur, option du collège de la Cathédrale Saint-Maurice à Angers, se propose depuis 23 ans, dans le cadre d'une classe musicale, de sortir du collège afin de rencontrer d'autres cultures, d'autres horizons, d'autres personnes. Tous les deux ans, le chœur se déplace à l'étranger pour une tournée d'une quinzaine de jours (Italie, Espagne, Norvège, Québec, Belgique, Hollande, Suisse, République tchèque...)

Concert **samedi 18 avril** à 20h30 à l'église, entrée libre.

*Renseignements : Philippe Peloil au
06 70 44 77 85 (chef de choeur des
Petits Chanteurs de Saint-Martin)*

🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le vestiaire est ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine le mardi de 14h à 17h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures.

Le mercredi et le jeudi : vente de vêtements et de linge de maison. Les vêtements de printemps-été sont à votre disposition à de tout petits prix. Les bénéfices des ventes sont distribués à des associations de solidarité.

*Contacts : Anne Pellan au
02 99 83 30 37 et Julie Wagner au
02 99 83 95 10.*

🕒 AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Exposition Art Floral et Encadrement, **samedi 30 mai**, de 8h30 à 18h30 **et dimanche 31 mai**, de 10h à 13h et de 15h à 18h, salle n°1, centre de loisirs, mail de Bourguevreuril. L'exposition a été réalisée par les ateliers d'Art Floral et d'Encadrement. Une tombola et une vente de petites compositions florales sont prévues au programme de cette manifestation.

Sortie à Guerledan vendredi 22 mai, avec visite des forges et de l'Abbaye de Bon Repos. Voyage en autocar. Tarifs : 40 € (voyage+repas) ; 26 € (voyage en autocar seul).

Les inscriptions sont ouvertes auprès des hôtes AVF.

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Retrouvez toute la programmation sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr ou sur www.cinesevigne.fr

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €
Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,30 € soit 45 € . Recharge carte fidélité et carnet à 43 €;

Tarif jeune (jusqu'à 25 ans inclus) : 3,5 €. Tarif films Art et Essai, le samedi 15h et 22h30 à 3 €

Dimanche 26 avril

à 14h00 au Carré Sévigné



2 € le carton

Buvette et vente de
gâteaux sur place

Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes
au profit de l'association **La Passerelle**

Info et contacts:
cmj@ville-cesson-sevigne.fr
06 11 90 03 65

Nombreux lots à gagner :

Un téléviseur Sony Bravia LED 101 cm
Un séjour d'une semaine dans le Lot
Tablette Poss Touch

Lecteurs MP4, électroménager,
Bons d'achats divers, paniers garnis,
Séances découvertes salle de sport, soins de beauté
Places de cinéma, repas dans des restaurants/pizzerias
...



La Passerelle
épicerie sociale